APPUYER LA PRATIQUE ARTISTIQUE : Perfectionnement des professionnels des arts

La composante **Perfectionnement des professionnels des arts** du programme *Appuyer la pratique artistique* soutient l’avancement de la carrière des professionnels des arts canadiens en les encourageant à échanger des connaissances et à participer à un large éventail d’activités de perfectionnement. Les subventions financent les activités qui contribuent à l’avancement des professionnels des arts canadiens.

Vous pourriez être admissible à l’[Aide à la production d’une demande](http://conseildesarts.ca/engagements/equite/aide-supplementaire), c’est-à-dire à une somme servant à payer quelqu’un qui vous aidera avec le processus de demande si vous éprouvez des difficultés et que vous vous définissez comme :

* un artiste sourd, malentendant, handicapé ou vivant avec une maladie mentale;
* un artiste des Premières Nations, des Inuits ou des Métis confronté à des obstacles linguistiques, géographiques ou culturels.

**Type de subvention** –[**projet**](http://conseildesarts.ca/glossaire/projet)

**Date(s) limite(s) et annonce des résultats** – Veuillez consulter la page [**Dates limites et annonce des résultats**](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

Il est recommandé de soumettre votre demande le plus tôt possible afin d’améliorer vos chances de recevoir vos résultats avant la date de début de votre projet/activité.

**Montant de la subvention** – Jusqu’à concurrence de 10 000 $

**Limites pour les demandes** – Vous pouvez soumettre 2 demandes par année (1er mars au 28-29 février) pour cette composante.

Le [**nombre de demandes que vous pouvez présenter**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/limites-annuelles-pour-les-demandes-de-subvention)au Conseil des arts du Canada pendant une année est limité.

# Je veux présenter une demande – Que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [**portail**](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx) au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

# Candidats – Qui peut soumettre une demande?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont notamment :

* les professionnels des arts (les personnes qui jouent des rôles non artistiques comme les administrateurs, les techniciens, etc.)
* les rassembleurs culturels

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail de demande et approuvé par le Conseil.

Votre candidature pourrait être prise en considération pour un [**prix**](http://conseildesarts.ca/financement/prix) sur la base de l’information que vous soumettez dans votre demande de subvention et votre profil de candidat. Si vous ne voulez pas être considéré pour un prix, veuillez envoyer un courriel à prix@conseildesarts.ca en prenant soin d’indiquer RETRAIT dans la ligne d’objet.

# Activités – Pour quelles activités puis-je soumettre une demande?

Les activités de perfectionnement professionnel ou le partage d’expertises avec d’autres professionnels des arts canadiens au moyen, notamment (mais sans s’y limiter) :

* de mentorats
* de stages
* de formations spécialisées
* d’ateliers, suivis ou donnés
* de recherche
* de participations à des conférences, à des séminaires ou à d’autres événements importants

**Vous ne pouvez pas présenter de demande concernant** des activités qui se dérouleront avant la date de début du projet, celles financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada ou celles qui figurent sur la [**liste générale des activités non admissibles**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

# Dépenses – Qu’est-ce qui est admissible?

* Frais de déplacement, indemnité journalière et hébergement généralement selon des [**montants fixes**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/montants-fixes-etablis-pour-les-frais-de-deplacements)*,* et d'autres coûts directs tels que les frais de subsistance et les frais d'inscription.

# Évaluation – Comment se prennent les décisions?

C’est un [**comité interne**](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-interne) qui évaluera votre demande de la composante **Perfectionnement des professionnels des arts** du programme *Appuyer la pratique artistique,* en s’appuyant sur les catégories et les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale **dans chacune des catégories** :

**Impact 40 %** (note minimale de 25 sur 40)

Résultats escomptés :

* Contribution à votre perfectionnement et au soutien aux arts
* Création de possibilités de croissance professionnelle

**Pertinence 40 %** (note minimale de 25 sur 40)

* Pertinence du projet, y compris son caractère opportun
* Pertinence de la participation des partenaires ou des organismes d’accueil, le cas échéant

**Faisabilité 20 %** (note minimale de 10 sur 20)

* Votre capacité et votre expérience ainsi que celles de vos partenaires ou organismes d’accueil pour mener à bien le projet

# Renseignements requis et documentation d’appui – Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

* votre projet et les résultats escomptés
* votre budget
* les partenaires, les établissements de formation, ou les organismes d’accueil, le cas échéant

Vous devrez également soumettre :

* une biographie des mentors, le cas échéant

# Versement de la subvention et rapports finaux

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention. Cliquez [**ici**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention) pour avoir plus de renseignements sur les responsabilités des bénéficiaires de subvention.

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

# Coordonnées

Nous vous suggérons de parler à un **agent de programme du Conseil des arts du Canada** avant de présenter une première demande à cette composante.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

 = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots)

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Résumez votre projet en une phrase.** Si possible, utilisez le format ACTIVITÉ, ÉVÉNEMENT (le cas échéant), et DATES DE PROJET. (environ 25 mots)

Par exemple, « Pour participer à la conférence ABC à Toronto de mois/année à mois/année. »

Le Conseil des arts du Canada utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

1. **Date de début du projet**

Cette date doit être ultérieure à la date de présentation de votre demande.

1. **Date de fin du projet**
2. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots)

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, documentaire, chants de gorge, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

1. **Décrivez votre projet.** (environ 250 mots)
2. **Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet? Pourquoi est-il important à ce moment-ci et pourquoi voulez-vous le réaliser avec ces partenaires ou organismes d’accueil, le cas échéant?** (environ 250 mots)
3. **Comment ce projet va-t-il :** (environ 250 mots)
* **contribuer à votre perfectionnement et soutenir les arts?**
* **créer des nouveaux débouchés?**
1. **Décrivez le processus d’inscription, le cas échéant, ou dites comment vous avez été choisi pour participer à cette activité**. **Indiquez de plus où vous en êtes dans le processus.**  (environ 100 mots)

Vous êtes-vous inscrit? Attendez-vous une réponse? A-t-on accepté votre demande?

1. **Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.** (environ 250 mots)

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas été mentionnés dans les questions précédentes.

**Si les activités que vous proposez touchent le savoir traditionnel, les langues ou la propriété intellectuelle culturelle autochtones, veuillez décrire la relation que vous entretenez avec ce contenu et la façon dont les protocoles appropriés sont/seront observés et traités.** (environ 100 mots)

**Si vous avez présenté une demande dans une autre composante pour les mêmes dépenses, veuillez indiquer la composante et la date de présentation de la demande.** (environ 10 mots)

## BUDGET

1. **Complétez le document Budget.**
2. **Montant demandé** (peut atteindre 10 000 $)

Ce montant doit correspondre au montant demandé dans votre budget complété. N’inscrivez pas de dépenses non admissibles dans le cadre de cette composante.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Joignez une notice biographique d’une page du mentor avec qui vous travaillez, le cas échéant.**
2. **Joignez des renseignements à propos de vos partenaires, des établissements d’enseignement ou des organismes d’accueil, le cas échéant.**

Maximum d’une page pour chacun des partenaires, établissements de formation ou organismes d’accueil.